

074-076



De Europæiske Fællesskaber  
EUROPA-PARLAMENTET  
Europäische Gemeinschaften  
EUROPÄISCHES PARLAMENT  
Ευρωπαϊκές Κοινοότητες  
ΕΥΡΩΠΑΪΚΟ ΚΟΙΝΟΒΟΥΛΙΟ

European Communities  
EUROPEAN PARLIAMENT  
Comunidades Europeas  
PARLAMENTO EUROPEO  
Communautés Européennes  
PARLEMENT EUROPÉEN

Comunità Europee  
PARLAMENTO EUROPEO  
Europese Gemeenschappen  
EUROPEES PARLEMENT  
Comunidades Europeas  
PARLAMENTO EUROPEU

Bruxelles, le 15 mars 1993.

Monsieur Laurs H. NØRLUND  
Premier Secrétaire d'Ambassade  
Représentation Permanente du  
Danemark auprès des C.E.

rue d'Arlon, 73  
1040 Bruxelles

Monsieur,

Comme le Président du Parlement européen l'a communiqué lors du trilogue au Président du Conseil, la délégation du Parlement européen aux conférences interinstitutionnelles a décidé de donner mandat aux députés MM. OREJA AGUIRRE et HÄNSCH, afin d'explorer les conditions d'une négociation entre les trois institutions sur le principe de subsidiarité ainsi que sur les principes de transparence et de démocratie.

En ce qui concerne le premier principe, il existe une disponibilité, annoncée par le Conseil européen d'Edimbourg, à une négociation interinstitutionnelle en première instance tandis que sur les deux autres, une telle disponibilité n'a pas été formellement mentionnée. Dans ces conditions, les deux députés doivent vérifier si le Conseil et la Commission sont prêts à ouvrir des négociations sur ces deux points.

Le mandat confié à MM. OREJA AGUIRRE et HÄNSCH comprend également la possibilité d'établir un calendrier pour la négociation d'autres accords interinstitutionnels qui sont prévus par le Traité de Maastricht ou qui sont en tous cas nécessaires pour sa mise en œuvre.

Il n'a été malheureusement pas possible d'organiser une rencontre entre M. le Président du Conseil et MM. OREJA et HÄNSCH à Strasbourg. Il serait donc nécessaire d'envisager une rencontre à un stade à convenir avant la fin du mois pour permettre aux deux députés de faire rapport à la délégation, le 31 mars 1993, et pouvoir ainsi commencer les négociations effectives.

Nous restons à votre disposition pour convenir de la date de cette rencontre et nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Charles REICH  
Chef de division a.i.

Andrea PIERUCCI